

Fiche projet – Demande de subvention Fonds d’Investissement Santé (FIS)

Informations sur le demandeur / porteur

Nom ou raison sociale	Association Les Lys D’Argent
Porteur du projet	EHPAD SUR SAINT-LOUIS
Adresse	6 rue Saint-Damien 68300 SAINT-LOUIS
Téléphone	03 89 70 15 20
E-mail	dg@leslysdargent.fr
N° SIRET	429963580 00023
Statut juridique	Association
Taille de la structure	108 ETP
Personne à contacter	Damien SCHIRCK
Fonction	Directeur Général

Informations sur le projet

Intitulé du projet	Création d’un cabinet dentaire au sein de l’EHPAD avec une ouverture sur l’extérieur
Description / modalités pratiques	La demande de subvention vise à améliorer la santé bucco-dentaire des résidents de l’EHPAD grâce à quatre axes principaux : 1) installation d’un fauteuil dentaire et d’une mallette mobile pour des soins sur place, assurant confort, rapidité, et continuité des soins tout en réduisant les déplacements ; 2) collaboration avec un chirurgien-dentiste pour des soins et de la prévention, définie par une convention ; 3) partenariat avec un prothésiste ; 4) formation du personnel aux soins

	bucco-dentaires quotidiens, à la gestion des prothèses et à la détection des anomalies, animée par des experts. Cette initiative garantit un suivi adapté, une prise en charge, et une amélioration globale de la qualité de vie des résidents.
Objectifs visés	Prendre en charge des résidents dépendants au sein même de l'EHPAD et du domicile avec le CRT Prévenir les fragilités buccaux-dentaires pour éviter une dépendance - Préserver la fonction masticatoire pour éviter la dénutrition
Public cible	Senior et résident de ≥ 60 ans, en perte d'autonomie séjournant aux EHPAD sur SAINT-LOUIS ou prise en charge à domicile (par notre Association) dans le cadre du CRT
Localisation du projet	Site de la Résidence Blanche de Castille
Date d'autorisation de démarrage	01/04/2025
Date de fin de réalisation	31/12/2026
Contreparties proposées (ex : mention CeA dans les communications)	En matière d'accès aux soins : - Faciliter l'accès aux soins bucco-dentaires des résidents de l'EHPAD, par la création d'un cabinet dentaire dédié au sein de l'établissement. - Garantir l'accessibilité des soins dentaires aux personnes âgées en perte d'autonomie, souvent éloignées des soins en odontologie. En matière de coordination médicale et partenariale : - Mettre en place un partenariat avec un chirurgien-dentiste et un prothésiste local pour assurer les soins au sein de l'établissement. - Prévoir une ouverture du service aux résidents d'autres

	établissements médico-sociaux du secteur, selon les capacités disponibles, dans une logique de mutualisation de l'offre. En matière de formation et de professionnalisation : - Former le personnel soignant de l'EHPAD à l'hygiène et à la prévention bucco-dentaire, en lien avec le professionnel partenaire. En matière de communication : - Valoriser la contribution de la Collectivité européenne d'Alsace au projet, via un affichage visible dans la zone d'accueil de l'établissement, ainsi que dans toute publication ou événement relatif au projet.
--	--

Informations financières

Coût total du projet (€ TTC)	47 438 €
Montant sollicité auprès du FIS (€)	14 231,40 €
Autres financements sollicités ou obtenus (nom des financeurs, montants)	CCM ST LOUIS REGIO 5 000 €
Répartition prévisionnelle du financement (en % ou en € par financeur)	Le coût total du projet s'élève à 47 438 € TTC. Une subvention de 14 231,40 € est sollicitée auprès de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA), représentant 30 % du budget. Par ailleurs, le credit mutuel apporte une participation à hauteur de 5 000 €, soit environ 10 % du coût total. Le reste du financement, soit 28 206,60 €, est couvert par l'autofinancement de l'association porteuse du projet, représentant environ 60 % du montant global.
Avez-vous déjà bénéficié d'un financement CeA pour un projet similaire ? (oui/non – si oui,	non

précisez)	
-----------	--